

**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

PLAQUETTE DES COMPTES EXERCICE 2022

BTP CFA GRAND EST

ZAC du Breuil • 1, rue Nicolas Pierson • BP 261 • 54701 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. +33 (0)3 83 81 65 65 • Fax +33 (0)3 83 81 65 66
N° SIREN : 783 347 024 • N° SIRET : 783 347 024 00102
N° déclaration d'activité : 41540042054 • Nature juridique : Association loi 1901
Mail : association@btpcfa-grandest.fr • BTPCFA-GRANDEST.FR

Organisme gestionnaire

BTP CFA Ardennes (Poix-Terron) • BTP CFA Aube (Pont-Sainte-Marie)
BTP CFA Marne (Reims) • BTP CFA Haute-Marne (Chaumont)
BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (Pont-à-Mousson)
BTP CFA Vosges (Arches) • IUMP (Troyes)

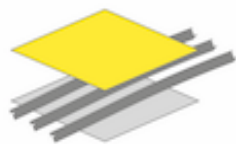


ACTIF IMMOBILISE		ACTIF (en €)		Exercice N		Exercice N-1		PASSIF (en €)		Exercice N		Exercice N-1		
				Montant Brut	Amortissements Dépréciations	Montant net								
	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement							Fonds propres statutaires					
		Frais de recherche et de développement							Fonds propres complémentaires	1 471 520,86			1 471 520,86	
		Concessions, brevets, licence, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	562 768,94	-534 022,44	28 746,50	48 625,99								
		Autres immobilisations incorporelles	91 756,94	-80 000,00	11 756,94	11 756,94								
		Immobilisations incorporelles en cours												
		Avances et Acomptes	60 000,00		60 000,00	24 000,00								
		TOTAL	714 525,88	-614 022,44	100 503,44	84 382,93								
	Immobilisations corporelles	Terrains	1 550 347,11	-967 109,44	583 237,67	615 954,43								
		Constructions	69 503 039,79	-34 398 654,16	35 104 385,63	32 748 979,27								
		Installations techniques, matériel et outillage	14 688 724,81	-11 979 256,25	2 709 468,56	2 761 255,77								
		Autres immobilisations corporelles	7 354 669,14	-5 625 156,20	1 729 512,94	1 624 664,50								
		Immobilisations corporelles en cours	112 114,52		112 114,52	4 551 034,24								
		Avances et Acomptes												
		TOTAL	93 208 895,37	-52 970 176,05	40 238 719,32	42 301 888,21								
	Immobilisations financières	Participations financières et créances rattachées	381 122,54	-339 621,75	41 500,79	54 204,87								
		Autres titres immobilisés	20 236,00		20 236,00									
		Prêts												
		Autres	30 912,25		30 912,25	24 737,00								
		TOTAL	432 270,79	-339 621,75	92 649,04	78 941,87								
		TOTAL I	94 355 692,04	-53 923 820,24	40 431 871,80	42 465 213,01								
	Stocks et en-cours		182 460,64			182 460,64	153 085,03							
		TOTAL	182 460,64		182 460,64	153 085,03								
	Avances et Acomptes versés sur commandes													
	Créances													
	Valeurs mobilières de placement													
	Instruments de trésorerie													
	Disponibilités													
	Charges constatées d'avance													
	Fonds propres													
	Fonds propres													
	Fonds propres													
	Fonds propres													
	Fonds propres													
	Fonds propres													
	Fonds propres													
	Fonds propres													
	Fonds propres													
	Fonds propres													

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	47 770,64	27 744,39
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	27 650 085,41	26 482 493,76
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 058 347,77	706 846,89
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	309 106,54	353 387,07
Utilisations des fonds dédiés	5 842,16	16 747,76
Autres produits	169 029,34	201 102,85
Total I	29 240 181,86	27 788 322,72
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	828 664,36	788 277,59
Variation de stock	-29 375,61	-8 734,40
Autres achats et charges externes	10 302 124,13	7 687 428,74
Aides financières	0,00	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	946 238,90	911 440,86
Salaires et traitements	11 587 674,09	10 151 157,11
Charges sociales	4 156 230,05	3 840 042,52
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 801 887,13	3 694 189,86
Dotations aux provisions	673 165,00	253 383,00
Reports en fonds dédiés	7 450,35	21 003,44
Autres charges	143 043,01	65 308,55
Total II	32 417 101,41	27 403 497,27
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 176 919,55	384 825,45
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	303,60	252,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	31 647,63	20 679,31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00	0,00
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Total III	31 951,23	20 931,31
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 704,08	12 704,08
Intérêts et charges assimilées	9 401,51	11 760,32
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Total IV	22 105,59	24 464,40
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	9 845,64	-3 533,09
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-3 167 073,91	381 292,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 226,00	54 829,39
Sur opérations en capital	3 650 125,99	3 530 428,01
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	66 844,00	5 625,00
Total V	3 718 195,99	3 590 882,40

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 322,63	3 553,42
Sur opérations en capital	133 142,07	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Total VI	136 464,70	3 553,42
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 581 731,29	3 587 328,98
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 510,51	3 570,42
Total des produits (I + III + V)	32 990 329,08	31 400 136,43
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	32 580 182,21	27 435 085,51
EXCEDENT OU DEFICIT	410 146,87	3 965 050,92
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	417 000,00	417 000,00
Bénévolat	95 000,00	69 000,00
TOTAL	512 000,00	486 000,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	417 000,00	417 000,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	95 000,00	69 000,00
TOTAL	512 000,00	486 000,00



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

Association BTP CFA Grand Est

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le 31
décembre 2022**

Montants exprimés en Euros

Table des matières

1	Présentation de l'entité	1
1.1	Objet social	1
1.2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	2
1.3	Description des moyens mis en œuvre	2
2	Faits majeurs	3
2.1	Evénements principaux de l'exercice	3
2.2	Evénements post clôture	3
2.3	Principes, règles et méthodes comptables	3
2.3.1	Présentation des comptes	3
2.3.2	Principes généraux	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	Actif	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	5
3.1.5	Immobilisations financières	6
3.1.6	Evaluation des stocks	6
3.1.7	Créances	7
3.1.8	Produits à recevoir	7
3.1.9	Placements financiers	8
3.1.10	Charges constatées d'avances	8
3.2	Passif	9
3.2.1	Fonds propres	9
3.2.2	Provisions pour risques et charges	10
3.2.3	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	11
3.2.4	Etat des dettes	13
3.2.5	Charges à payer	13
3.2.6	Produits constatés d'avance	14
4	Informations relatives au compte de résultat	15
4.1	Ventilation des produits d'exploitation	15
4.2	Résultat financier	15
4.3	Résultat exceptionnel	16
4.4	Résultat par établissement	16
4.4.1	Avant répartition des frais de siège	16
4.4.2	Après répartition des frais de siège	17
4.5	Ventilation de l'effectif moyen	18
4.6	Statut fiscal de l'association	18

5	Autres informations	19
5.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	19
5.2	Honoraires des commissaires aux comptes	19
5.3	Contributions volontaires en nature	19
5.4	Engagements hors bilan	21
5.4.1	Dettes garanties par des sûretés réelles	21
5.4.2	Engagements financiers	21

1 Présentation de l'entité

1.1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'Association paritaire régionale « BTP CFA Grand Est » a pour objet la réalisation d'actions de formation sous quelque forme que ce soit, et notamment des actions de formation professionnelle, des actions de formation par apprentissage, des actions de formation initiale, des actions de formation ouverte et à distance, des actions permettant la validation des acquis de l'expérience, des actions de certifications, de conseil et toutes actions de formation visant au développement des compétences en cohérence avec la politique de formation définie au niveau national et régional par les partenaires sociaux de la Branche du BTP.

Dans le cadre des dispositions légales et conventionnelles suivantes :

- Contrat régional d'objectifs et de moyens pour ses dispositions spécifiques relatives au secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP),
- Accords de Branche du BTP relatifs à l'apprentissage, dans le respect, également, des orientations définies par la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation (CPREF) conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, en matière d'apprentissage et de formation.

L'Association « BTP CFA Grand Est » a pour objet de :

- Gérer, dans le cadre de son action notamment en faveur de l'apprentissage et de la formation continue, des centres de formation,
- Créer un ou plusieurs autre(s) centre(s) de formation d'apprentis (CFA) ou structure(s) de formation prévue(s) par la Loi,
- Conventionner le cas échéant, pour intervenir particulièrement en faveur des apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics avec toute autre structure de gestion de l'apprentissage, type section d'apprentissage (SA) ou UFA ou tout centre de formation,
- Participer au développement quantitatif et qualitatif de l'apprentissage, particulièrement dans le BTP conformément aux accords de branches en vigueur ou à venir qui le concernent,
- D'organiser, dans une démarche de transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être, des actions de formation professionnelle continue et des actions de perfectionnement dans les métiers tout au long de la vie,
- Développer l'information sur les métiers du BTP auprès du grand public, des familles, des établissements scolaires et professionnels, des collectivités territoriales...
- En adéquation avec les besoins exprimés par les entreprises, en particulier du BTP, d'accompagner les politiques territoriales d'Emploi qui favorisent la progression et l'insertion sociale des jeunes sans emploi et des salariés en période de reconversion,
- La recherche et la production, au service de la formation et du conseil, de documents techniques sur les métiers et techniques de production en devenir,
- La conception, l'élaboration et la commercialisation de formations et tous services et prestations découlant de son objet social.

En application de l'accord national du 13 juillet 2004 (étendu) intitulé « Emploi-Qualification-Formation-Missions, organisation, fonctionnement des CPNE et des CPREF conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics », l'Association présente, devant et sur demande de la CPREF, le bilan de ses activités et son plan de développement pour l'année suivante, devant la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation (CPREF) conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics.

1.2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Formation initiale pour les contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation) du CAP à BAC+5,
- Formation continue destinée à des salariés d'entreprise, des demandeurs d'emploi ou des personnes en reconversion professionnelle.

Les domaines d'intervention sont le bâtiment, les travaux publics, le gros œuvre, l'enveloppe du bâtiment, les équipements techniques, la finition, les métiers du bois, la menuiserie aluminium-verre, la construction ossature bois, les matériaux bio-sourcés, et les formations réglementaires (CACES®, A.I.P.R, Travail en hauteur, Habilitations électriques, SST).

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines : l'effectif est de 260 ETP en 2022,
- L'association dispose de locaux :
 - acquis à Poix-Terron (BTP CFA Ardennes), à Pont Ste Marie (BTP CFA Aube), à Reims (BTP CFA Marne), à Arches (BTP CFA Vosges) et à Pont à Mousson (BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse),
 - mis à disposition par la Région Grand Est à Troyes (IUMP) et à Chaumont (BTP CFA Haute-Marne),
 - loués (un bâtiment de 2 000 m²) à la Ville de Pont à Mousson (BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse),
 - loués (2 locaux industriels respectivement de 200 et 250 m²) à la SCI A3H IMMO (BTP CFA Aube),
 - loués avec option d'achat (1 local commercial de 980 m² et 2 terrains nus respectivement de 505 m² et 1 160 m²) à la société ADS INVEST (BTP CFA Aube).

2 Faits majeurs

2.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- ⇒ Activation des tranches 2 & 3 des travaux de réhabilitation du CFA 88 pour 4 851 K€.
- ⇒ Souscription d'un emprunt d'un montant de 838 000 € en janvier 2022 destiné à financer les achats de matériels informatiques pour les apprentis.
- ⇒ Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et est un facteur de volatilité, en particulier sur le prix des matières premières et sur les chaînes d'approvisionnement. Les premiers impacts financiers de ce contexte ont commencé à produire leurs effets au cours de l'année 2022.

2.2 Evénements post clôture

- ⇒ L'association a remboursé en totalité le 27/01/2023 le PGE souscrit initialement en janvier 2021.
- ⇒ L'association a remboursé en totalité le 05/02/2023 l'emprunt destiné à financer les achats de matériels informatiques pour les apprentis.

2.3 Principes, règles et méthodes comptables

2.3.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- ✓ le bilan,
- ✓ le compte de résultat,
- ✓ l'annexe.

2.3.2 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements					
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Apports suite à fusion	Augment.	Diminut.	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	683 730		21 840	51 044	654 526
Immobilisations corporelles	88 070 428		6 174 779	1 148 426	93 096 781
Immobilisations en cours	4 575 034		477 924	4 880 844	172 115
Immobilisations financières	405 860		26 411		432 271
TOTAL	93 735 051		6 700 954	6 080 314	94 355 692

3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements					
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Appports suite à fusion	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	543 347		41 719	51 044	534 022
Immobilisations corporelles	50 319 574		3 722 500	1 071 898	52 970 176
Immobilisations financières	326 918		12 704		339 622
TOTAL	51 189 838		3 776 924	1 122 942	53 843 820

3.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Suite au rachat des activités de l'IUMP le 7 septembre 2017, 91 757 € ont été constatés dans le compte « Fonds commercial ». Au 31/12/2020, il a été décidé de déprécier cet actif à hauteur de 80 000 €.

3.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 3 ans

3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les investissements pratiqués en 2022 dans le poste immobilisations en cours correspondent à des dépenses effectuées dans le cadre de plusieurs projets :

- des travaux effectués dans le cadre de la rénovation du CFA88. Le cumul des investissements pratiqués au titre de ce chantier a été transféré en immobilisations achevées au 10 mars 2022 après l'achèvement définitif des travaux des tranches 2 & 3 pour un montant total de 4 851 K€.
- des travaux d'aménagements concernant le CFA10 :
 - o pose d'un mur d'escalade : toujours en cours au 31/12/2022 pour 16 K€,
 - o travaux de rénovation de l'atelier IS/IT : toujours en cours au 31/12/2022 pour 64 K€,
 - o travaux d'aménagements du terrain loués à la société ADS INVEST pour les formations TP : en cours au 31/12/2022 pour 19 K€.
- des dépenses d'amélioration des fonctionnalités du site « Mon avenir BTP » : deux avances pour un total de 60 K€ figurent dans les immobilisations en cours au 31/12/2022.
- des travaux d'aménagements de locaux annexes pour le siège : transférés en immobilisations achevées en mai 2022 pour 13 K€.
- des honoraires versés pour un montant de 10 K€ au titre de la réhabilitation de BTP CFA Haute-Marne qui doit être engagée en 2023.

Des achats de PC (3 200) ont été réalisés en fin d'année 2021 et durant l'année 2022 pour un montant total 1 471 k€ TTC afin d'être mis à disposition des apprentis primo-entrants des années scolaires 2021/2022 et 2022/2023. Ces matériels informatiques entrent dans le cadre de la facturation 1^{er} équipements effectuée auprès des OPCO.

Compte tenu de leur coût unitaire (< à 500 € HT), il a été décidé constater les factures d'achats en charges, les recettes correspondantes faisant partie des produits d'exploitation.

3.1.4.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	3 à 50 ans (composants)
Installations techniques,	Linéaire	1 à 40 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	1 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 15 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 15 ans

3.1.5 Immobilisations financières**3.1.5.1 Nature des immobilisations**

Ce poste concerne essentiellement le CFA de CHAUMONT. Il s'agit de participations financières du CCCA-BTP (2 300 000 francs) et du Conseil Régional (200 000 francs) perçues entre 1993 et 1998 concourant au financement d'une construction sur sol d'autrui. Ces participations inscrites à l'actif trouvent leur contrepartie dans l'inscription d'une subvention d'équipement de même montant au passif (classe 13).

Les autres immobilisations financières correspondent :

- aux versements de dépôts et cautionnements pour 30 913 € : paiement de 26 K€ en 2022 au titre des nouvelles locations immobilières de BTP CFA Aube,
- à l'achat de 1 012 parts sociales Caisse d'Epargne pour 20 236 €.

3.1.5.2 Amortissements sur immobilisations financières

La participation financière figurant à l'actif du CFA BTP de Chaumont est amortie sur une durée de 30 ans, la subvention d'investissement étant rapportée au résultat au même rythme.

3.1.6 Evaluation des stocks

Les stocks sont composés de :

- Matières d'œuvre, outillage :	176 363 €
- Fournitures consommables :	6 098 €
TOTAL	182 461 €

Ils sont évalués à leur coût d'achat.

3.1.7 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	4 575 685	4 575 685	
Autres	11 761 989	11 761 989	
Charges constatées d'avance	359 960	359 960	
TOTAL	16 697 634	16 697 634	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.8 Produits à recevoir

Indemnités journalières de sécurité sociale à recevoir :	25 948 €
Fournisseurs, avoirs à recevoir :	10 115 €
Clients factures à établir :	259 703 €
Subventions à recevoir :	3 718 514 €
Divers-Produits à recevoir :	6 855 933 €
Intérêts courus à recevoir :	113 120 €
TOTAL	10 983 334 €

Le poste « Divers-Produits à recevoir » intègre notamment 6 804 K€ de factures à établir auprès des OPCO dans le cadre des recettes apprentissage.

Ce produit à recevoir OPCO comprend 2,2 M€ de recettes apprentissage concernant 2020 et 2021. Il s'agit majoritairement de contrats de reprise de stock 2019 qui nécessitent une revalorisation et qui sont en cours d'analyse par le service facturation de Constructys. Des facturations complémentaires devraient ainsi être établies par Constructys courant 2023.

3.1.9 Placements financiers

Nature des placements	Montant inscrit à l'actif du bilan
Contrats de capitalisation	997 500
Livrets d'épargne	3 877 822
Compte à terme	1 000 000
Total	5 875 322

3.1.10 Charges constatées d'avances

Elles s'élèvent à 359 960 € et affectent uniquement le résultat d'exploitation.

3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Apports suite à fusion	Augment.	Diminut°	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					0
Fonds propres statutaires					0
Fonds propres complémentaires (1)	1 471 521				1 471 521
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Fonds propres statutaires	0				0
Fonds propres complémentaires	2 250				2 250
Réserves, RAN et résultat	0				0
Réserves	122 059				122 059
Report à nouveau	2 901 890		3 965 051		6 866 941
Excédent ou déficit N-1	3 965 051			3 965 051	0
Excédent ou déficit N	0		410 147		410 147
Situation nette	8 462 771	0	4 375 198	3 965 051	8 872 918
Subventions d'investissement	40 354 365		2 496 519	4 766 003	38 084 881
Provisions réglementées					0
TOTAL	48 817 136	0	6 871 717	8 731 054	46 957 799

(1) Apports suite à fusions absorptions réalisées à effet au 01/01/2011 :

- CFA Marne = 505 027
- CFA Haute-Marne = 148 097
- CFA Aube = 818 397

3.2.2 Provisions pour risques et charges

3.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements					
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Apports suite à fusion	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	116 844		620 298	66 844	670 298
Provisions pour charges	1 950 896		52 867	101 784	1 901 979
TOTAL	2 067 740		673 165	168 628	2 572 277

3.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées de :

Provisions pour ruptures de contrat et litiges prud'homaux = 670 298 €

Ces provisions concernent 2 ruptures de contrat intervenues début 2023 et 3 litiges prud'homaux valorisés sur la base du seul principe de prudence et sans reconnaître le bien fondé des demandes : les montants portés au passif correspondent à tout ou partie des demandes ou des sommes dues.

Provision pour engagement de retraites = 1 764 323 €

Provisions pour primes médailles du travail = 137 656 €

Suite à un accident survenu en janvier 2018 lors d'un séjour organisé par le BTP CFA GE, une instruction pénale est en cours. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes à ce titre.

3.2.2.3 Engagements pris en matière de retraite

La provision est assise sur l'ensemble de l'effectif salarié CDI et est calculée sur la base des hypothèses économiques suivantes :

Age de départ = 62 ans

Taux d'évolution des salaires = 2,5 %

Taux de charges sociales = 41 % pour les Formateurs et 56,50% pour les autres salariés

Taux d'actualisation = 3,70 %

Taux de turn-over : 4,50% pour les cadres, 3% pour les formateurs et 32% pour les autres salariés (jusqu'à 55 ans)

3.2.2.4 Engagements pris en matière de primes médailles du travail

La provision est assise sur l'ensemble de l'effectif salarié CDI et est calculée sur la base des hypothèses économiques suivantes :

Taux d'actualisation = 3,70 %

Barème appliqué pour l'ensemble des établissements excepté le CFA de Pont à Mousson:

- Médaille d'argent (20 ans) : 200 € + 18 € par année d'ancienneté dans l'association,
- Médaille vermeil (30 ans) : 300 € + 18 € par année d'ancienneté dans l'association,
- Médaille or (35 ans) : 350 € + 18 € par année d'ancienneté dans l'association,
- Médaille Grand or (40 ans) : 400 € + 18 € par année d'ancienneté dans l'association,

Pour les salarié-e-s du CFA de Pont à Mousson (embauché-e-s avant le 1er janvier 2018), un calcul comparatif a été effectué entre le barème évoqué ci-dessus et l'ancienne méthode de calcul afin de provisionner le montant le plus favorable.

3.2.3 Fonds dédiés – Tableaux de suivi**3.2.3.1 Subventions de fonctionnement affectées**

Sites concernés	Fonds dédiés au début de l'exercice A	Apports suite à fusion B	Utilisation en cours d'exercice (7894) C	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) D	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) E=A+B-C+D	Dont Fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CFA 08	50 062			1 148	51 210	4 771
CFA 10	75 320			176	75 496	176
CFA 51	79 925		1 743		78 182	6 449
CFA 52	48 482		4 099		44 383	-
CFA 54	66 070			119	66 189	7 493
CFA 88	62 043			6 008	68 051	9 565
TOTAL	381 902		5 842	7 450	383 511	28 454

3.2.3.2 Nature des fonds dédiés

Les fonds dédiés se ventilent de la manière suivante :

- Excédents sur foyer socio-éducatif : 204 341 €

Les CFA constatent en fonds dédiés les excédents cumulés réalisés par leur foyer socio-éducatif.

- Report subvention CCCA-BTP : 179 170 €

pour le financement de projets de construction virtuelle et réalité augmentée.

3.2.3.3 Dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Nature du bien financé	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D=A+B-C
- Dons manuels					
<i>sous-total</i>	-	-	-	-	-
- Legs et donations	Statue CFA 08	2 250,00			2 250,00
<i>sous-total</i>		2 250,00	-	-	2 250,00
TOTAL		2 250,00	-	-	2 250,00

3.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	1 600 313	1 600 313		
- à plus de 2 ans à l'origine	26 202	26 202		
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 481 339	2 481 339		
Dettes fiscales et sociales	6 691 624	6 691 624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	187 290	187 290		
Autres dettes (dont subvent.non utilisées)	118 505	118 505		
Produits constatés d'avance	2 915 124	2 915 124		
TOTAL	14 020 396	14 020 396	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	838 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	271 282			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

3.2.5 Charges à payer

Intérêts courus sur emprunts :	322 €
Fournisseurs, factures non parvenues :	1 302 870 €
Clients-avoirs à établir	54 434 €
Dettes provisionnées sur congés à payer :	1 536 802 €
Autres charges sociales à payer	186 002 €
Autres charges fiscales à payer :	23 659 €
Divers, charges à payer :	18 686 €
Soit au total de	3 122 775 €

Le poste « Autres charges sociales à payer » intègre notamment la valorisation de la prime d'intéressement 2022 à hauteur de 184 354 €.

3.2.6 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 2 915 124 € et affectent uniquement le résultat d'exploitation.

Ce compte comprend 2 896 K€ correspondant au report des recettes du coût pédagogique apprentissage facturées d'avance et concernant l'exercice 2023.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Recettes OPCO apprentissage	24 700 020
<i>dont recettes coût pédagogique</i>	22 719 688
Recettes autres formations	1 740 857
Autres ventes de biens et services	1 256 979
Subventions	1 058 348
Autres produits	96 401
Reprises sur amortiss., provisions et transferts de charges	309 107
Utilisation fonds dédiés	5 842
Produits sur exercices antérieurs	72 628
Total	29 240 182

4.2 Résultat financier

Produits financiers	31 951 €
Charges financières	<u>22 106 €</u>
Résultat financier	9 846 €

Les charges financières sont composées :

- Des intérêts sur emprunts :	9 102 €
- De l'amortissement de la participation financière inscrite pour 381 123 € :	12 704 €
- D'autres charges financières diverses :	300 €

Les produits financiers sont constitués :

- De revenus de titres de participation :	304 €
- D'intérêts sur livrets, comptes courants, CAT et contrats de capitalisation	31 617 €
- D'autres produits financiers divers :	30 €

4.3 Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	3 718 196 €
Charges exceptionnelles	<u>136 465 €</u>
Résultat exceptionnel	3 581 731 €

Les charges exceptionnelles sont composées de :

- valeurs nettes comptables d'immobilisations sorties :	75 087 €
- indemnités et dommages & intérêts versés dans le cadre de litiges prud'homaux:	58 055 €
- autres charges exceptionnelles diverses:	3 323 €

Les produits exceptionnels correspondent à :

- la quote-part de subventions d'investissements virées au compte de résultat :	3 641 864 €
- des produits de cession d'immobilisations corporelles :	3 750 €
- des reprises provisions pour litiges salariaux:	66 844 €
- d'autres produits exceptionnels divers:	5 738 €

4.4 Résultat par établissement

4.4.1 Avant répartition des frais de siège

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
CFA 08		358 016
CFA 10	21 850	
CFA 51		1 387 721
CFA 52	174 515	
CFA 54		227 240
CFA 88		827 115
SIEGE	2 193 580	
Résultat de l'exercice	410 147	

4.4.2 Après répartition des frais de siège

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
CFA 08		28 302
CFA 10	381 115	
CFA 51		886 094
CFA 52	428 488	
CFA 54	183 604	
CFA 88		488 958
Résultat de l'exercice	410 147	

Les frais de siège ont été répartis sur la base :
$$\frac{\text{effectif apprentis établissement}}{\text{effectif apprentis total}}$$

après affectation des frais directement imputables aux CFA et imputation forfaitaire de charges fixes.

4.5 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	CFA 08	CFA 10	CFA 51	CFA 52	CFA 54	CFA 88	SIEGE	TOTAL
ETAM	38,17	35,56	48,38	15,73	49,05	35,10	5,33	227,32
CADRE	5,00	4,00	3,00	2,00	3,00	4,00	11,33	32,33
TOTAL	43,17	39,56	51,38	17,73	52,05	39,10	16,67	259,65

L'effectif est renseigné en équivalent temps plein.
Seul le personnel salarié de l'association est renseigné.

4.6 Statut fiscal de l'association

Compte tenu de son objet, l'association est assujettie aux impôts commerciaux (CET, IS) sur une quote-part de ses activités lucratives.

Compte tenu du déficit fiscal dégagé sur 2022 et les années antérieures, aucun impôt sur les bénéfices n'a été constaté sur l'exercice.

Par ailleurs, l'association reste redevable de :

- La taxe sur les salaires, étant acquis que les personnels pédagogiques en sont exonérés.
- L'IS sur certains produits financiers.

Un impôt de 4 511 € est ainsi appréhendé en 2022 au titre des intérêts sur livrets, contrats de capitalisation, compte à terme, parts sociales et comptes courants rémunérés.

5 Autres informations

5.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association doit indiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés. L'association compte un seul cadre dirigeant. Il s'agit du Directeur Général. Sa rémunération n'est pas ici indiquée compte tenu du caractère confidentiel.

5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes:

	CAC
Au titre du contrôle des comptes	36 552 €
Autres prestations	4 389 €
Honoraires totaux	40 941 €

5.3 Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.

- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a comptabilisé en 2022 des contributions volontaires en nature liées :

- à la mise à disposition gratuite de locaux accordée par la Région Grand Est pour un montant total de 417 000 € concernant:
 - L'IUMP : 153 000 € à raison de 90 €/an/m² pour 1 700 m²,
 - BTP CFA Haute-Marne : 264 000 € à raison de 60 €/an/m² pour 4 400 m².
- au temps passé par les administrateurs dans le cadre :
 - De leurs fonctions (ex : temps passé par le Trésorier et Président), soit 189 heures,
 - Des réunions de Bureau et de CA, soit 844 heures,
 - Dans le cadre de la représentation du BTP CFA GE dans des instances professionnelles et syndicales, soit 58 heures,

Au total, les temps passés s'élèvent à 1 091 heures valorisées au taux de 87 € (correspondant à la moyenne des taux horaires chargés des directeurs de site)

Ces contributions en nature, d'un montant total de 512 000 €, sont comptabilisées au pied du compte de résultat.

5.4 Engagements hors bilan

5.4.1 Dettes garanties par des sûretés réelles

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Emprunt Banque Kolb CFA 08	Hypothèques sur immeuble Poix-Terron	-
Emprunt BCMNE CFA 51	Hypothèque sur le droit au bail à construction	-

5.4.2 Engagements financiers

Les intérêts restant à échoir s'élèvent à :

Emprunt travaux OG = 79 €

Emprunt PC apprentis = 722 €

PGE = 127 €